

Arrêté ministériel nommant les membres de la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels

A.M. 07-06-2012

M.B. 09-10-2012

Modifications :

A.M. 25-06-2012 - M.B. 09-10-2012

A.M. 02-06-2014 - M.B. 30-10-2014

A.M. 29-09-2015 - M.B. 20-10-2015

Par arrêté du 7 juin 2012, entrant en vigueur le même jour, la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a désigné comme membres de la Commission d'avis prévue à l'article 68octies de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel :

1° en qualité de professionnels justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

Pour le secteur de la production :

- M. Jérôme Tellin comme effectif et Mme Christine Pireaux comme suppléante;

Pour le secteur de la réalisation :

- M. Abel Carlier comme effectif et M. Hubert Toint comme suppléant;

Pour le secteur de l'éducation aux médias :

- Mme Muriel Andrin comme effectif et Mme Nicole Gillet comme suppléante;

Pour le secteur de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente :

- M. Dan Cukier comme effectif; [*modifié par A.M. 02-06-2014*]

Remplacé par A.M. 02-06-2014

2° en qualité d'expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le secteur de la presse cinématographique :

- M. Stéphane Fefer comme effectif et M. Pascal Stevens comme suppléant;

3° en qualité de représentants d'organisations représentatives d'utilisateurs agréées :

- M. Michel Steyaert comme effectif et M. Sébastien Andres comme suppléant;

- Mevr Kathleen De Béthune comme effectif et M. Sergio Ghizzardi comme suppléant;

- M. Jean-Marie Hermand comme effectif et M. Bruno Plantin-Carrenard comme suppléant;

- M. Arnaud De Battice comme effectif - Mme Isabelle Truc comme suppléante ; [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. Luc Jabon comme effectif - Mme Karine de Villers comme suppléante ; [ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. André Buytaerts comme effectif - M. Olivier Van Malderghem comme suppléant ; ajouté par A.M. 25-06-2012]

- M. Jérôme de Béthune comme effectif. – Mme Maud Van de Velde comme suppléante. [ajouté par A.M. 02-06-2014]

Remplacé par A.M. 29-09-2015

4° en qualité de représentants des tendances idéologiques et philosophiques :

-M. Matthieu Bakolas comme effectif et Mme Gaëlle Smet comme suppléante pour le Mouvement réformateur;

-M. Pierre Collard-Bovy comme effectif pour le Centre Démocratique Humaniste;

-M. Simon Coppenolle comme effectif et M. Samuel Lampaert comme suppléant pour le Parti ECOLO.

Remplacé par A.M. 29-09-2015

5° en qualité d'experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience d'une durée minimale de trois ans dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

-Mme Katia Rossini et M. Nicolas Gilson comme effectifs;

-M. André Ceuterick et M. Marc Weber comme suppléants

Bruxelles, le 07 juin 2012